

**ACTION SOCIALE**

**INTERMINISTERIELLE**



# FLASH INFO

## À PÉRIODE EXCEPTIONNELLE, PRESTATION EXCEPTIONNELLE

**+100 euros**

Dans le contexte de crise économique et sociale provoquée par le virus CODIV-19, l'État entend encourager le secteur du tourisme en FRANCE et accompagner les foyers familiaux les plus durement touchés par cette crise.

*(agents en début de carrière et parents d'enfants déscolarisés pendant le confinement notamment).*



**Mais cette aide supplémentaire ne sera allouée **UNIQUEMENT** qu'aux bénéficiaires d'un plan épargne chèque-vacances servi entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020 **âgés de moins de 45 ans !****



### Pourquoi cette restriction discriminatoire ?

Les 45 ans et + ne sont-ils pas eux aussi touchés par la crise ?



# FSMI

**FORCE OUVRIÈRE**

Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur



25 août 2020